

# Portail Famille

## Comment ça marche ?

Une fois connecté, voici votre tableau de bord :

Historique des demandes faites depuis le portail.

Espace de stockage personnel pour les pièces justificatives.

Pour visualiser et modifier les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence.

Sélectionner votre enfant pour visualiser son agenda (réservations cantine, garderie...)

Pour annuler ou ajouter une réservation (cantine, garderie...)  
Possible uniquement si l'inscription annuelle a été faite au préalable.

Pour signaler une absence et fournir le certificat médical.

Pour signaler un changement de situation familiale, de contact ou de payeur,  
• Pour demander la mise en place du prélèvement automatique,  
• Pour fournir un justificatif de ressources.

Pour informer d'un changement d'adresse, de courriel ou de numéro de téléphone.

Pour visualiser la fiche sanitaire de vos enfants.

